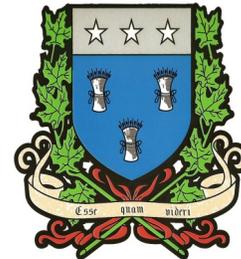


# INFORMATIONS MUNICIPALES

NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE



(Vol. 33, n° 3) 25 Janvier 2024

## AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par les règlements d'urbanisme de la municipalité.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 11 janvier 2024, le conseil municipal a adopté :

**Le premier projet de règlement numéro Z2019-9 modifiant le règlement de zonage Z2019 et ses amendements en vue d'abroger l'article 116 concernant le niveau de terrassement et de clarifier certaines définitions.**

L'objet de ce règlement est d'abroger l'article 116 du règlement de zonage et de mettre à jour certaines définitions et articles de règlement en concordance avec le schéma d'aménagement de la municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville.

Le projet de règlement ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation aura lieu, le **jeudi 8 février à 19h**, au 260, rue de l'Église, Napierville. Au cours de cette assemblée, nous expliquerons le projet de règlement et entendrons les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet peut être consulté au bureau de la municipalité, situé au 260, rue de l'Église, Napierville, durant les heures normales de bureau ou encore sur le site internet de la Municipalité de Napierville au [www.napierville.ca](http://www.napierville.ca) sous la rubrique « projets de règlement ».

Donné à Napierville, ce 25 janvier 2024.

Julie Archambault, Directrice générale et Greffière-trésorière

## Votre conseil en bref

- Signature d'une entente de collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable afin de débiter les travaux de réalisation d'installation de feux de circulation à l'intersection des rues Saint-Jacques et Saint-Nicolas ;
- Octroi d'un mandat pour la conception d'une nouvelle image de marque ;
- Présentation du projet d'aménagement d'un sentier au parc Poupart et d'un projet d'aménagement d'un parc de planches à roulettes dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air ;
- Réfection de la toiture du chalet des loisirs ;
- Nivellement d'un terrain de soccer au Parc Poupart ;
- Nomination d'une directrice générale adjointe ;
- Lancement d'un appel d'offres pour les services professionnels en architecture, ingénierie et surveillance des travaux dans le cadre de l'agrandissement du garage municipal

## Remise d'un don à la Saint-Vincent-de-Paul



La municipalité de Napierville a reçu un don d'une valeur de 2 000\$ pour la guignolée de la part du bureau de la Députée Carole Mallette.

Le conseil municipal a décidé de remettre fièrement ce montant à la Saint-Vincent-de-Paul sous forme de carte cadeau à être utilisé au Marché Métro Corriveau pour venir en aide aux personnes dans le besoin sur notre territoire.

Merci madame Mallette pour votre généreuse contribution au bien-être de notre communauté.



Vous pouvez consulter en tout temps notre site internet au [www.napierville.ca](http://www.napierville.ca)

## AVIS PUBLIC

### Avis public d'entrée en vigueur du règlement Z2019-8

Veillez prendre avis que lors d'une séance de son conseil tenue le 7 décembre 2023, la Municipalité de Napierville a adopté le règlement Z2019-8, intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro Z2019 et ses amendements ».

Le règlement **Z2019-8** a pour objet de modifier les dispositions relatives aux arbres, les haies, les bâtiments accessoires et les projets intégrés entre autres.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Règlement approuvé par les personnes habiles à voter le 4 décembre 2023;

Ce règlement a été approuvé par le conseil de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville le 13 décembre 2023. Le certificat de conformité à l'égard de ce règlement a été délivré le 14 décembre 2023. Le *Règlement numéro Z2019-8* est donc en vigueur depuis le 14 décembre 2023.

Tout intéressé peut prendre connaissance desdits règlements aux heures ordinaires d'affaires de la municipalité au bureau situé 260, rue de l'Église à Napierville ou sur le site de la municipalité au [www.napierville.ca](http://www.napierville.ca) sous la rubrique « Règlements ».

DONNÉ À NAPIERVILLE, CE 16 JANVIER 2024

JULIE ARCHAMBAULT, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

### PRÉVENTIONNISTE/ POMPIÈRE PRÉVENTIONNISTE



**LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE  
RECRUTE !  
ÇA VOUS INTÉRESSE ?**

Faites parvenir votre cv au plus tard le 9 février 2024  
info@mrcjdn.ca



### Heure du conte et bricolage

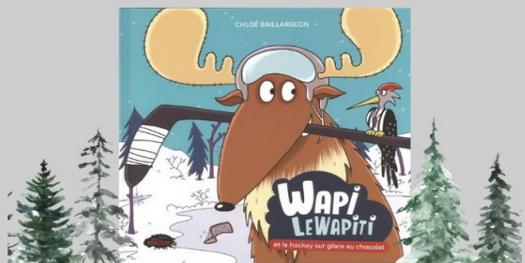
**Samedi le 27 janvier à 9h30**  
pour les enfants jusqu'à 4 ans



**Pour réserver ta place, téléphone  
à la bibliothèque  
450-245-0030**

### Heure du conte et bricolage

**Samedi le 27 janvier à 10h30**  
pour les enfants 4 ans et plus



**Pour réserver ta place, téléphone  
à la bibliothèque  
450-245-0030**

### CSSDGS

Inscription pour l'année scolaire 2024-2025  
5 au 9 février 2024  
[cssdgs.gouv.qc.ca/admission](http://cssdgs.gouv.qc.ca/admission)